

La solution

pour garder le lien
pendant l'arrêt de travail
longue durée



Le **Groupe JLO** a répondu à l'appel à projet **AGEFIPH**, qui finance des projets d'innovation dans le cadre de la **Prévention de Désinsertion Professionnelle et Maintien dans l'emploi**.



Le dispositif propose aux entreprises PME TPE une **solution digitale innovante** permettant de maintenir le lien entre un salarié en arrêt de travail et son employeur afin de détecter précocement le risque de contre-indications médicales ou d'inaptitude au poste de travail et de préparer le retour à l'emploi.



Le dispositif est **expérimental pendant 2 ans** (2021 - 2022), il a bénéficié de financements de l'**AGEFIPH**, du **GROUPE JLO** et de la **DIRRECTE AURA** et du soutien des **CARSAT régionales AURA et Nouvelle-Aquitaine**.

GROUPE **JLO**
DÉVELOPPEUR DE QVT



Carsat Retraite
& Santé
au travail



Pourquoi proposer léa ?

à vos collaborateurs



**Pour garder
le lien** pendant
l'arrêt de travail.



**Pour mettre à
la disposition
des salariés**
des informations
utiles qui l'aident
pendant son
arrêt.



**Pour réussir
le retour
dans l'emploi**
de vos
collaborateurs
en arrêt
longue durée.



**Pour prendre
en charge**
de façon
précoce
les situations
Individuelles
et prévenir la
désinsertion
professionnelle.



léa aide vos collaborateurs



L'accès aux informations se fait 24h/24h pour les utilisateurs



Le service propose des fonctionnalités interactives et évolutives



La mise à jour des données ne nécessite aucune interaction de l'utilisateur



La connexion au service et son utilisation se font sur la base du volontariat



Vos collaborateurs peuvent entrer en contact avec les acteurs handicap / santé / RH grâce à une adresse dédiée et un module de messagerie instantanée



Ils disposent d'un accompagnement individuel sur demande, favorisant la détection précoce des risques d'inaptitude



léa aide l'employeur



LIEN • ÉCOUTE • ACCOMPAGNEMENT

- Aucune disposition légale ou réglementaire n'interdit au chef d'entreprise de prendre des nouvelles de son collaborateur absent.
- Vous limitez le coût financier et humain d'un licenciement pour inaptitude et du turn over.
- Vous anticipez le retour à l'emploi.
Vous avez une visibilité sur la situation de votre salarié.
- C'est une clé d'entrée pour proposer différents accompagnements au maintien dans emploi (orientation CAP EMPLOI, diagnostic de situation, bilan de compétences).
- Vous complétez votre démarche de prévention par un outil digital qui invite le salarié à être acteur de la démarche (facteur de réussite du maintien en activité professionnelle*)

*Enquête auprès de 1 600 bénéficiaires d'un accompagnement maintien par le Groupe JLO - 2016





Le dispositif léa

fonctionnement >>>



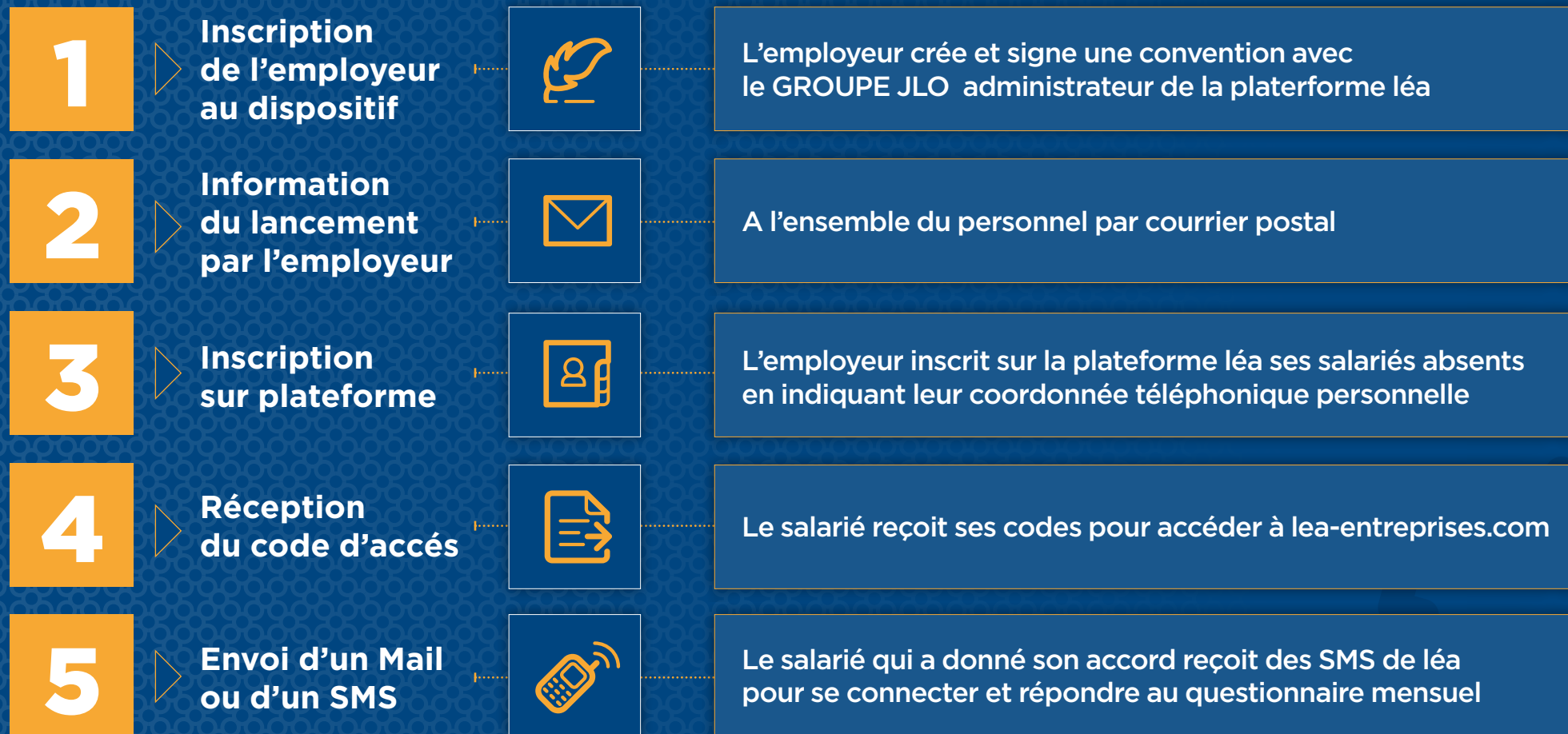
Contexte du dispositif global



Le maintien du lien durant l'absence du collaborateur aide à la détection précoce du risque d'inaptitude et à l'amélioration de la QVT



Lancement du dispositif



Le dispositif **léa**

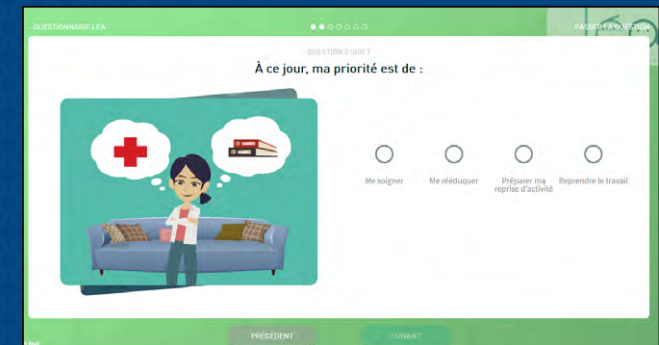
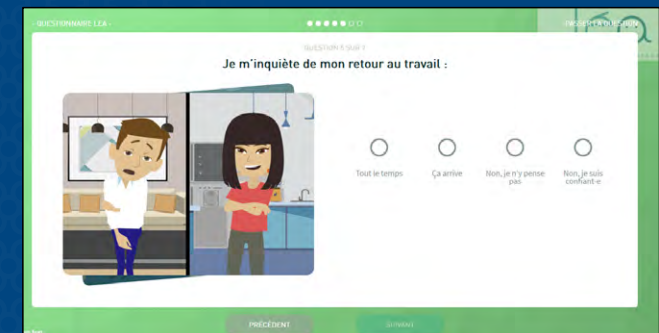
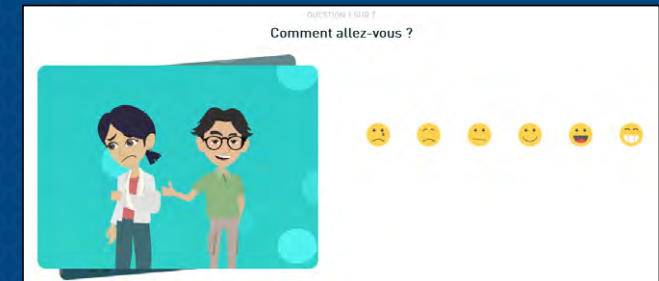
La mise à disposition d'une webapp regroupant des informations pertinentes pour **gérer en confiance son arrêt de travail et garder le lien** avec l'entreprise (possibilité de mise en relation avec différents acteurs RH / santé).



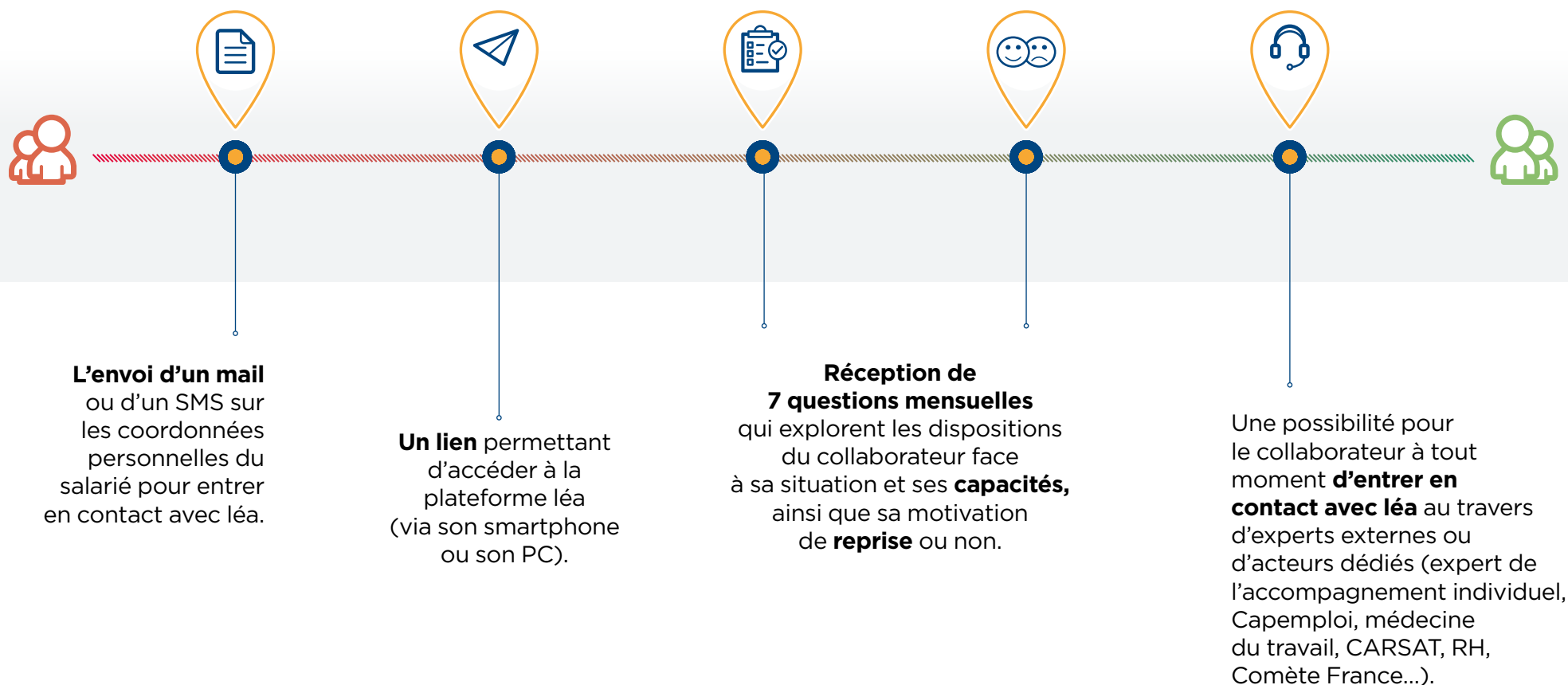
Un questionnaire mensuel, rapide, envoyé par l'entreprise à partir de 3 mois d'arrêt **pour évaluer la motivation, les priorités et les dispositions à la reprise** de vos collaborateurs qui auront accepté d'être contactés.



L'interface du dispositif



En résumé, léa pendant l'absence





LIEN • ÉCOUTE • ACCOMPAGNEMENT



GROUPE **JLO**
DÉVELOPPEUR DE QVT